

UNE FORMATION AUX DÉMARCHES ENVIRONNEMENTALES POUR LES TPE/PME

Publiée le mardi 09 Février 2016 - Énergies et
développement durable

EnVol et 1.2.3 Environnement sont les deux dispositifs développés par CCI France, avec l'appui de nombreux partenaires dont le Ministère de l'Environnement et l'ADEME, qui permettent de **reconnaître les démarches environnementales des entreprises.**

EnVol est réservé aux entreprises de moins de 50 salariés et 1.2.3 Environnement est adapté aux entreprises de plus de 50 salariés.

La formation collective de 4 jours se veut très opérationnelle avec des outils simples peu coûteux, adaptés à la taille de chaque entreprise et des moyens humains qu'elles peuvent mobiliser. Mais il s'agit d'un réel engagement dans la durée selon le principe de l'amélioration continue. Les entreprises engagées pourront alors valoriser leur démarche environnementale dans leurs réponses aux appels d'offres ou vis-à-vis de leurs clients et partenaires.

D'un point de vue économique, la démarche facilitera la mise en oeuvre d'actions visant à réduire les impacts environnementaux mais aussi réduire les coûts de certains postes de dépenses (notamment l'énergie, les déchets ou l'eau).

Ce nouveau programme repose sur une formation de 4 jours (2 jours de formation collective, 1,5 jour d'atelier collectif et 0,5 jour individuel) répartie entre mars et avril 2016.

Pour participer à cette formation, il convient de s'inscrire avant le 26 février 2016.

Dates de la formation collective : 8 et 15 mars 2016

Dates ateliers collectifs : 26 mars (toute la journée) et 12 avril (matin)

Date formation individuelle : une demi-journée consultant à choisir avant fin juin

Coût : 1 820 euros nets (possibilité de prise en charge par votre OPCA - pensez à prendre en compte les délais de traitement de votre OPCA de quelques semaines).

[Pour tout savoir sur cette formation, visitez la page dédiée.](#)

Contact

Priscille Julien

Tél. 04 66 879 883

priscille-julien@nimes.cci.fr

Vous souhaitez mettre en oeuvre une démarche environnementale simplement et faire reconnaître votre engagement ? Participez à la formation EnVol & 1.2.3 Environnement proposée par la CCI Nîmes et les CCI du Languedoc-Roussillon. Inscription avant le 26 février 2016.